

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00566

Numéro SIREN : 529 391 708

Nom ou dénomination : 365 IT

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2022 sous le numéro de dépôt 4295

365 IT

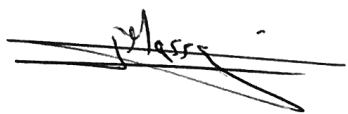
486 AVENUE AUGUSTA ADA KING

59410 ANZIN

LIASSE FISCALE 31/12/2021 IS / RN

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Bismuth', is written over two horizontal lines.

Désignation de l'entreprise :		365 IT										1 2																																							
Adresse de l'entreprise		486 AVENUE AUGUSTA ADA KING 59410 ANZIN										Durée de l'exercice précédent *		1 2																																					
Numéro SIRET *		5 2 9 3 9 1 7 0 8 0 0 0 3 7										Néant ☐																																							
												Exercice N clos le :		3 1 1 2 2 0 2 1																																					
												Brut		Amortissements, provisions		Net																																			
												1		2		3																																			
Capital souscrit non appelé (I)		AA																																																	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB											AC																																					
		Frais de développement *	CX											CQ																																					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF											AG																																					
		Fonds commercial (I)	AH	138 000										AI	138 000																																				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ											AK																																					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL											AM																																					
		Terrains	AN											AO																																					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP											AQ																																					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 739										AS	6 739																																				
		Autres immobilisations corporelles	AT	209 504										AU	125 056																																				
		Immobilisations en cours	AV											AW																																					
		Avances et acomptes	AX											AY																																					
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS											CT																																					
		Autres participations	CU											CV																																					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Créances rattachées à des participations	BB											BC																																					
		Autres titres immobilisés	BD											BE																																					
		Prêts	BF											BG																																					
		Autres immobilisations financières *	BH	2 949										BI	2 949																																				
TOTAL (II)		BJ										357 191										BK										131 795										225 396									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL											BM																																					
		En cours de production de biens	BN											BO																																					
		En cours de production de services	BP											BQ																																					
		Produits intermédiaires et finis	BR											BS																																					
		Marchandises	BT	97 046										BU	97 046																																				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV											BW																																					
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	275 376										BY	26 561																																				
		Autres créances (3)	BZ	33 039										CA	33 039																																				
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB											CC																																					
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD											CE																																				
Disponibilités	CF		240 104										CG	240 104																																					
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	4 905										CI	4 905																																					
	TOTAL (III)	CJ	650 470										CK	26 561																																					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																																																	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																																																	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																																																	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO										1 007 661										IA										158 356										849 305									
Ratios (1) : D et de et au bail												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP										(3) Part à plus d'un an :		CR																									
Classe de réserve de propriété												lembilisation												Stocks :												Créances :															

Désignation de l'entreprise		365 IT	Ncant	☐	*
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EI)	DG	273 711		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	145 850		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	529 561	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 366		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	133 600		
	Dettes fiscales et sociales	DY	97 086		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 647		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	75 046		
	TOTAL (IV)	EC	319 744		
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	849 305		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	319 744		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

365 IT
Société par actions simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 486 Avenue Augusta Ada King
59410 ANZIN
RCS VALENCIENNES 529 391 708

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET SON ADOPTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

I - PROPOSITION D'AFFECTATION

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 145.850 euros comme suit :

A titre de dividendes	100.000 euros
Au compte « Autres réserves »	45.850 euros
Total du bénéfice net comptable	145.850 euros

Le dividende brut par action ressort à 10 euros environ (10.000 actions).

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué est éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2 du Code général des impôts.

La société n'est pas concernée, l'associé unique étant une personne morale.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les sommes distribuées, au cours de trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Revenus non éligibles à l'abattement	Revenus éligibles à l'abattement	
		Dividendes	Autres revenus
31/12/2018	Néant	Néant	37.500 euros

MF

31/12/2019	Néant	118.262,30 euros	31.737,30 euro
31/12/2020	Néant	Néant	Néant

II - ADOPTION

Le texte de la décision qui précède a été adopté par l'associé unique en date du 30 juin 2022.

Le Président

Monsieur Frédéric MASSON

